

# Règlement concours photos

## Article 1 : LE THEME

Tanguy Moreau et Benjamin Jacquel, deux étudiants de BTS gestion forestière du lycée agricole de Mirecourt, organisent un concours photographique, libre et gratuit dans le cadre de leur projet d'initiative et de communication en partenariat avec :

- Communauté de communes de Mirecourt Dompain
- Médiathèque intercommunale de Mirecourt
- Lycée agricole de Mirecourt

Le thème du concours est le suivant : « **Au fil de l'eau** »

## Article 2 : FORMAT

Les travaux numériques, noir et blanc ou couleur seront acceptés et jugés de la même façon. Les candidats devront fournir entre une et trois photos sous un format photo standard (JPEG). Ils devront retourner leur(s) photo(s) d'une résolution minimum de 4 méga pixels (ne pas confondre avec des mégas octets). (Une seule participation par personne est acceptée.)

## Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est ouvert à tous les habitants, âgés de plus de 10 ans, des communes du territoire de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain. Pour cela, il est une condition sine qua none de présenter un justificatif de domicile.

Les photographies devront être réalisées sur le périmètre du territoire de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain.

Les responsables du concours se réservent le droit de supprimer les photos à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur.

Le participant ne pourra pas contester la décision des organisateurs.

## Article 4 : UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

La Communauté de Communes Mirecourt Dompain pourra utiliser à son gré tous les clichés qu'elle aura réceptionnés pour le concours et aucune rémunération ne sera due à ce titre. Les photos pourront être publiées dans la presse quotidienne ou périodique, sur le site Internet, les brochures touristiques et toutes éditions réalisées ou coproduites par la Communauté de Communes Mirecourt Dompain. Lorsqu'il y aura publication de la photographie, l'auteur sera mentionné au bas de celle-ci ou sur le document de promotion (sauf avis contraire du photographe). La Communauté de

Communes Mirecourt Dompaire ne pourra céder les photos à des tiers qu'avec l'accord express des auteurs.

## Article 5 : DROITS DES TIERS

Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs à l'image qu'ils présentent. Si des personnes sont photographiées il faut avoir reçu l'accord express des personnes photographiées.

## Article 6 : RESPONSABILITE

Le fait de déposer des photographies pour le concours oblige le concurrent à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation.

## Article 7 : DEPOT DES PHOTOGRAPHIES

La date limite de dépôt des photos est fixée au 30 novembre 2017.

Les photos JPEG doivent être envoyées par Internet à l'adresse mail suivante :

[organisationconcoursphotomd@outlook.fr](mailto:organisationconcoursphotomd@outlook.fr)

Pour les photographies présentées, doivent être indiqués : les Nom, Prénom, âge, adresse, commune de résidence et téléphone des participants ainsi que le titre, le lieu et la date des photographies. Enfin les concurrents devront attester avoir lu et accepté les conditions du présent règlement.

## Article 8 : JURY

Un jury d'une dizaine de personnes sera composé de membres de la Communauté de Communes, de la médiathèque intercommunale, du lycée agricole de Mirecourt, de professionnels et habitants du territoire.

## Article 9 : REMISE DES PRIX

Les lauréats seront invités à la médiathèque intercommunale de Mirecourt pour une remise des prix courant janvier.

Les auteurs des 3 premières photographies seront récompensés par des prix.

Et un prix du public sera également remis.

Contact pour tout renseignement :

06 52 92 35 96 (Tanguy MOREAU) - [organisationconcoursphotomd@outlook.fr](mailto:organisationconcoursphotomd@outlook.fr)

# Bulletin d'inscription au concours photo

Nom : ..... Prénom: ..... Age : .....

Adresse: .....

CP : ..... Ville : ..... Tel. : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

E-mail: .....

J'accepte le présent règlement.

Fait à ..... le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Signature du participant :

Si le participant est mineur, nom et signature de son représentant légal :

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne ..... déclare que la photo ci-joint est le résultat de mon travail personnel. Ma photo ne porte pas atteinte aux droits de tiers et ne violent aucun droit d'auteur. Signature du participant :

Si le participant est mineur, nom et signature de son représentant légal :

Photographie N°1	Titre	
	Date et lieu	
Photographie N°2	Titre	
	Date et lieu	
Photographie N°3	Titre	
	Date et lieu	